



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

INNERGEX PRÉSENTE SES RÉSULTATS POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE ET L'EXERCICE 2023

Mise en œuvre de la stratégie

- Diversification accrue du portefeuille et ajout de capacités de stockage complémentaires grâce à l'acquisition d'un portefeuille solaire de 60 MW en Ontario et au déploiement du premier projet de stockage d'énergie par batteries d'Innergex au Chili
- Progression de la construction du projet éolien Boswell Springs de 330 MW au Wyoming
- Démonstration de la capacité à croître sur les marchés principaux grâce à la signature d'un CAÉ à long terme avec Hydro-Québec pour un projet éolien de 102 MW et, après la fin du trimestre, à la sélection par Hydro-Québec de projets d'une capacité de production éolienne de 400 MW
- Début de la distribution d'électricité par le projet hydroélectrique Innavig de 7,5 MW dans le nord du Québec, ce qui ajoute un actif hydroélectrique clé au portefeuille

Initiatives de financement

- Mise en place d'un partenariat avec Crédit Agricole Assurances pour une participation ne donnant pas le contrôle de 30 % dans le portefeuille français. Cette transaction a permis de dégager de la valeur pour les actionnaires et de valider la stratégie de croissance de la Société, en intégrant un partenaire stratégique à long terme pour accélérer le développement en France et accroître la souplesse financière
- Conclusion du financement du projet éolien Boswell Springs de 330 MW, permettant à Innergex de poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie de croissance organique
- Conclusion du financement de trois actifs hydroélectriques sans levier financier, ce qui représente un nouveau levier de financement interne intéressant pour soutenir la croissance

Mise à jour de la stratégie de répartition du capital

- Annonce de la mise à jour de la stratégie de répartition du capital pour accélérer la croissance interne (voir le [communiqué de presse](#) du 21 février 2024)

Résultats financiers du T4 2023 *(par rapport aux résultats de l'exercice précédent)*

- La production proportionnelle a atteint 94 % de la PMLT, en hausse par rapport à 82 %
- Le BAIIA ajusté proportionnel¹ s'est élevé à 186,4 M\$, en hausse de 30 %

Résultats financiers de l'exercice 2023 *(par rapport aux résultats de l'exercice précédent)*

- La production proportionnelle s'est établie à 90 % de la PMLT, ce qui est stable par rapport à l'exercice précédent
- Le BAIIA ajusté proportionnel¹ a atteint 735,3 M\$, en hausse de 12 %

Cibles pour 2025 et prévisions financières pour 2024

- En raison des tendances macroéconomiques récentes, Innergex a abandonné les cibles financières pour 2025 qu'elle avait annoncées précédemment
- Le BAIIA ajusté proportionnel¹ pour l'exercice 2024 devrait se situer entre 725,0 M\$ et 775,0 M\$
- Les flux de trésorerie disponibles par action¹ pour l'exercice 2024 devraient se chiffrer entre 0,70 \$ et 0,85 \$

Nomination au conseil d'administration

- Marc-André Aubé s'est joint au conseil d'administration le 1er décembre 2023

Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

LONGUEUIL, Québec, le 21 février 2024 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société »), producteur d'énergie renouvelable indépendant de premier plan à l'échelle mondiale, publie aujourd'hui ses résultats financiers pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex, a déclaré : « Nous sommes très heureux d'avoir obtenu de meilleurs résultats pour le quatrième trimestre et l'exercice 2023 tout en progressant dans nos initiatives de croissance stratégique. Au cours du quatrième trimestre, nous avons mis en service notre installation de stockage d'énergie par batteries Salvador de 50 MW/250 MWh (5 heures) au Chili et la centrale hydroélectrique Innavik a commencé à produire de l'électricité, ce qui a accru la diversification du portefeuille et nous a permis de générer un attrayant rendement sur le capital investi ajusté en fonction du risque. »

« Nous avons pris des mesures proactives pour consolider notre situation financière et veiller à ce que nous disposions de la souplesse financière nécessaire à la mise en œuvre de notre stratégie de croissance. Grâce au financement du projet Boswell Springs, à notre partenariat avec Crédit Agricole Assurances en France et au financement de trois actifs hydroélectriques non grevés de dettes, nous sommes en bonne posture pour continuer à investir dans le développement de nouveaux projets sur nos principaux marchés. Tout en avançant nos projets en construction, nous continuons de remporter de nouveaux projets, ce qui confirme notre proposition de valeur et soutient ultimement notre trajectoire de croissance. »

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
Production (MWh)	2 703 285	2 357 039	10 621 478	10 254 005
Production en pourcentage de la PMLT	94 %	81 %	90 %	90 %
Produits et crédits d'impôt sur la production	261 526	220 212	1 041 574	935 223
Résultat d'exploitation	(36 494)	(6 504)	219 575	263 366
BAIIA ajusté ¹	175 421	135 376	687 743	612 165
Perte nette	(121 964)	(52 575)	(105 814)	(91 115)
Perte nette ajustée ¹	(7 166)	(27 469)	(2 052)	(32 503)
Perte nette attribuable aux propriétaires par action, de base et diluée (\$)	(0,57)	(0,23)	(0,51)	(0,43)
Production proportionnelle (MWh) ¹	2 808 877	2 448 629	11 160 580	10 792 064
Produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels ¹	276 225	231 576	1 102 655	995 758
BAIIA ajusté proportionnel ¹	186 447	143 399	735 261	658 883
			Exercices clos les 31 décembre	
			2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			297 853	430 243
Flux de trésorerie disponibles ^{1,2}			214 930	171 988
Ratio de distribution ^{1,2}			68 %	85 %
Ratio de distribution normalisé ¹			69 % - 75 %	

Remarque : Le 1er janvier 2023, la Société a modifié la présentation de ses comptes consolidés des résultats (voir la section « 8- MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔLES INTERNES | Principales méthodes comptables » du rapport de gestion pour les périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2023 (le « rapport de gestion ») pour plus d'information). Parallèlement, certaines mesures non conformes aux IFRS ont été modifiées (voir la section « 6- MESURES NON CONFORMES AUX IFRS » du rapport de gestion pour obtenir plus d'information).

- Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. La production et la production proportionnelle sont des indicateurs de rendement clés utilisés par la Société, qui ne peuvent pas faire l'objet d'un rapprochement avec une mesure reconnue par les IFRS. Veuillez vous reporter à la section 6 « MESURES NON CONFORMES AUX IFRS » du rapport de gestion pour plus d'information.
- Pour plus d'information sur le calcul et une explication, se reporter à la section 4 « CAPITAL ET LIQUIDITÉS | Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution » du rapport de gestion.

PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2023

La production du trimestre a été marquée par les niveaux plus élevés atteints par les centrales hydroélectriques, ce qui a été partiellement compensé par les ressources éoliennes et solaires inférieures à la moyenne. L'augmentation des produits et crédits d'impôt sur la production par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent est surtout attribuable à la hausse de la production dans le secteur hydroélectrique en Colombie-Britannique, aux installations de Curtis Palmer aux États-Unis et dans le secteur éolien en France, ainsi qu'à l'acquisition des installations solaires de Sault Ste. Marie. Le BAIIA ajusté proportionnel¹ a subi l'incidence favorable des facteurs susmentionnés, lesquels ont été partiellement compensés par la hausse des charges d'exploitation, des frais généraux et administratifs et des charges liées aux projets potentiels.

EXERCICE 2023

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la production globale s'est établie à 90 % de la PMLT, ce qui est stable par rapport à l'exercice précédent, l'accroissement de la production hydroélectrique ayant été compensé par une production d'énergie éolienne et solaire inférieure à la moyenne. La hausse s'explique essentiellement par les

acquisitions d'Aela et de Sault Ste. Marie, l'accroissement de la production des centrales hydroélectriques Curtis Palmer aux États-Unis ainsi que le régime éolien supérieur et la hausse des produits tirés des nouveaux CAÉ des parcs éoliens en France. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par les régimes éoliens plus faibles des parcs éoliens du Québec, la baisse des prix au comptant des centrales hydroélectriques au Chili ainsi que les prix défavorables et la diminution de la production au parc éolien Griffin Trail. Le BAIIA ajusté proportionnel¹ a subi l'incidence favorable des facteurs mentionnés précédemment, lesquels ont été contrebalancés en partie par une augmentation des charges d'exploitation, des frais généraux et administratifs et des charges liées aux projets potentiels.

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES¹ ET RATIO DE DISTRIBUTION¹ POUR LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont diminué pour se chiffrer à 297,9 M\$, par rapport à 430,2 M\$ pour l'exercice précédent. Les principaux facteurs ont été le profit réalisé sur le règlement des swaps de taux d'intérêt dans le cadre du refinancement par Innergex de la dette sans recours de ses installations chiliennes au troisième trimestre de 2022 et sur les contrats de change à terme parallèlement à la clôture de l'acquisition en France en 2022.

Les flux de trésorerie disponibles¹ ont augmenté pour s'établir à 214,9 M\$, comparativement à 172,0 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique essentiellement par le profit réalisé à la vente d'une participation ne donnant pas le contrôle de 30 % dans le portefeuille d'Innergex en France. Ce profit cristallise la valeur pour les actionnaires d'Innergex, principalement dérivée du portefeuille de développement et de certaines améliorations opérationnelles, démontrant la capacité des équipes de développement et d'exploitation à créer une valeur tangible.

Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires par la Société ont représenté 68 % des flux de trésorerie disponibles¹, comparativement à 85 % pour la même période de l'an dernier.

Si les niveaux de production avaient égalé leur moyenne à long terme au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, compte non tenu du Chili et du profit réalisé dans le portefeuille en France, les flux de trésorerie disponibles¹ et le ratio de distribution¹ se seraient établis dans une fourchette de 197 M\$ à 212 M\$ et de 69 % à 75 %, respectivement.

PROJETS EN CONSTRUCTION

Nom (emplacement)	Type	Participation (%)	Puissance installée brute (MW)	PMLT brute estimée (GWh)	Durée du CAÉ (années)	Date prévue de mise en service
Stockage d'énergie par batteries San Andrés (Chili)	Stockage	100	Note ³	—	—	2024
Lazenay (France)	Éolien	25	9,0	27,8	—	2024
Hale Kuawehi (Hawaii, É.-U.)	Solaire et stockage	100	30,0 ¹	87,4 ²	25	2024
Boswell Springs (Wyoming, É.-U.)	Éolien	100	329,8	1 262,0	30	2024

1. Projet solaire disposant d'une capacité de stockage par batteries de 30 MW/120 MWh (4 heures).

2. Le CAÉ représente un paiement de capacité forfaitaire fixe au titre de la disponibilité de l'énergie répartissable.

3. Capacité de stockage par batteries de 35 MW/175 MWh (5 heures).

Innergex continue de faire avancer ses projets en cours de construction. Le projet de stockage d'énergie par batteries San Andrés représente le deuxième investissement d'Innergex dans la technologie de stockage au Chili, ce qui appuie la stratégie de son portefeuille dans ce pays. Après la clôture du financement de Boswell Springs, les activités de construction du projet se sont poursuivies dans le respect du budget et du calendrier.

STRATÉGIE DE RÉPARTITION DU CAPITAL

Le 21 février 2024, Innergex a annoncé une mise à jour de sa stratégie de répartition du capital, en particulier en ce qui concerne sa politique de dividende, dans le but d'augmenter le financement pour sa croissance à long terme. Les principaux faits saillants de l'annonce sont les suivants :

- Réajustement du ratio de distribution de dividendes cible d'Innergex entre 30 % et 50 % des flux de trésorerie disponibles¹ afin de soutenir ses objectifs de croissance à long terme
- En fonction d'un dividende annuel de 0,36 \$ par action ordinaire pour 2024, la Société s'attend à libérer environ 75 M\$ par année à des fins de réinvestissement
- Accroissement des investissements dans le développement de nouveaux projets et priorité accordée à la croissance organique dans nos quatre marchés, en mettant l'accent sur l'Amérique du Nord
- Choix de répartition du capital visant à permettre l'autofinancement des investissements organiques tout en assurant une croissance durable

Michel Letellier, président et chef de la direction, a déclaré : « À l'heure actuelle et résolument tournés vers l'avenir, nous avons décidé de façon proactive de réorienter notre stratégie en faveur d'une croissance accélérée en mobilisant des capitaux pour soutenir les occasions de développement de nouveaux projets. Innergex dispose d'un important portefeuille de projets en développement de plus de 10 GW et fera preuve de rigueur en affectant le capital supplémentaire à des projets qui répondent à nos objectifs de rendement ajustés en fonction du risque. »

CIBLES POUR 2025 ET PRÉVISIONS POUR 2024

En raison des tendances macroéconomiques récentes, Innergex abandonne les cibles financières pour 2025 qu'elle avait annoncées précédemment.

Selon les prévisions d'Innergex, le BAIIA ajusté proportionnel¹ pour l'exercice 2024 complet devrait se situer entre 725,0 M\$ et 775,0 M\$, et les flux de trésorerie disponibles¹ par action pour l'exercice 2024 complet devraient se chiffrer entre 0,70 \$ et 0,85 \$. Ces prévisions supposent une production à 100 % de la PMLT pour les installations en exploitation, ainsi qu'une disponibilité des actifs de 95 %².

Jean Trudel, chef de la direction financière, a déclaré : « Innergex est en bonne posture pour profiter de la hausse rapide de la demande d'énergie renouvelable, et notre stratégie de diversification du portefeuille devrait nous aider à atténuer la variabilité des ressources à long terme. Nous maintenons des perspectives optimistes quant à la gestion de nos activités et de nos efforts de développement afin d'optimiser le rendement. Nous demeurons résolu à dégager une croissance durable et rentable afin de créer de la valeur par action. »

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 26 janvier 2024, Innergex a annoncé qu'elle avait été sélectionnée par Hydro-Québec pour deux projets, soit un projet éolien communautaire de 100 MW en partenariat avec la Municipalité régionale de comté de Lotbinière et les conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak, et un projet éolien communautaire de 300 MW dirigé par le Conseil des Innus de Pessamit, avec la participation de la Municipalité régionale de comté de Manicouagan. La mise en service commerciale est prévue pour 2028 et 2029, respectivement. Les contrats d'achat d'électricité qui seront signés en 2024 avec Hydro-Québec devraient être structurés comme des contrats d'achat ferme de 30 ans, indexés selon un pourcentage prédéfini de l'indice des prix à la consommation (« IPC »).

DÉCLARATION DE DIVIDENDE

Le 21 février 2024, le conseil d'administration a approuvé une mise à jour de sa stratégie de répartition du capital et a révisé son dividende annuel à 0,36 \$ par action ordinaire en 2024 pour soutenir ses ambitions de croissance.

Le tableau suivant présente les dividendes qui seront versés par la Société le 15 avril 2024 :

Date de l'annonce	Date de clôture des registres	Date du paiement	Dividende par action ordinaire	Dividende par action privilégiée de série A	Dividende par action privilégiée de série C
21 février 2024	28 mars 2024	15 avril 2024	0,0900 \$	0,2028 \$	0,3594 \$

NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Innergex est heureuse d'annoncer la nomination de Marc-André Aubé à son conseil d'administration, à compter du 1er décembre 2023. M. Aubé est président et chef de la direction de Walter technologies pour surfaces, une entreprise canadienne qui offre des solutions novatrices à l'industrie mondiale de la transformation des métaux. La société, fondée en 1952, est établie dans sept pays situés en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Europe. Avant de se joindre à Walter technologies pour surfaces, M. Aubé était président et chef de l'exploitation des solutions de sécurité de GardaWorld pour le Canada. Il cumule également de nombreuses années d'expérience dans divers secteurs d'activité, dont les produits chimiques à Nalco Canada, le pétrole et le gaz à Petro-Canada et les finances à la Caisse de dépôt et placement du Québec et à Scotia Capitaux Inc. M. Aubé détient le titre de CFA et est titulaire d'un MBA de HEC Montréal et d'un diplôme d'ingénieur de l'École Polytechnique de Montréal.

« Nous sommes heureux d'accueillir M. Aubé au sein de notre conseil d'administration », a déclaré M. Daniel Lafrance, président du conseil d'administration d'Innergex. « Nous sommes convaincus que son parcours professionnel impressionnant, sa connaissance approfondie de la gestion de multinationales et son expertise dans les activités de financement et d'investissement renforceront la compétence globale du conseil d'administration. Nous sommes persuadés qu'il contribuera considérablement aux discussions dans l'intérêt de nos actionnaires. »

1. Cette mesure n'est pas une mesure reconnue par les IFRS; elle peut donc ne pas être comparable aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » pour plus d'information.
2. Ces hypothèses sont fondées sur les informations dont dispose actuellement la Société et cette liste d'hypothèses n'est pas exhaustive. Se reporter à la section 5 - PERSPECTIVES - Cibles de croissance pour 2024 du rapport de gestion pour plus d'information.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le présent rapport de gestion a été préparé en conformité avec les IFRS. Toutefois, certaines mesures mentionnées dans le présent rapport de gestion ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités d'Innergex, sa capacité à verser un dividende et sa capacité à financer sa croissance. Ces indicateurs facilitent également la comparaison des résultats sur différentes périodes. Les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels, le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté proportionnel, la perte nette ajustée, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles ajustés et le ratio de distribution ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS.

Produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté proportionnel

Modifications des mesures non conformes aux IFRS à compter du 1er janvier 2023

Le 1er janvier 2023, la Société a modifié la présentation de ses comptes consolidés de résultat afin d'améliorer la pertinence des états financiers. Ainsi, les crédits d'impôt sur la production (« CIP »), comptabilisés antérieurement dans le montant net des autres produits (charges), ont été reclassés directement sous les produits afin de mieux rendre compte de la nature des CIP en tant que produits générés dans le cours des activités ordinaires de la Société provenant de la production d'électricité. En outre, certains totaux partiels ont été éliminés des comptes consolidés de résultat, qui comprennent désormais un total partiel pour le résultat d'exploitation.

À la suite de ces changements apportés aux comptes consolidés de résultat, certaines mesures non conformes aux IFRS ont été modifiées de la manière suivante :

- Les CIP sont présentés directement dans les produits et crédits d'impôt à la production (un total partiel présenté dans les états financiers de base de la Société, donc exclu des mesures non conformes aux IFRS);
- Les CIP sont présentés directement dans le BAIIA ajusté, de même que la partie réalisée de la variation de la juste valeur des couvertures du prix de l'électricité;
- Les autres produits liés aux CIP ont été retirés des produits proportionnels et du BAIIA ajusté proportionnel;
- Les mesures proportionnelles comprennent uniquement la quote-part d'Innergex des produits et des crédits d'impôt à la production et du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées.

Les chiffres comparatifs ont également été ajustés pour les rendre conformes aux mesures révisées. Les modifications susmentionnées ont pour but d'améliorer la clarté des mesures et de faciliter la comparaison avec les pratiques actuelles du secteur. En outre, l'inclusion de la partie réalisée de la variation de la juste valeur des couvertures du prix de l'électricité dans le BAIIA ajusté améliore la comparabilité de la performance de la Société au fil du temps.

Descriptions des mesures

Les références aux « Produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels » dans le présent document correspondent aux produits et crédits d'impôt sur la production, plus la quote-part d'Innergex des produits et des crédits d'impôt sur la production des coentreprises et des entreprises associées.

Les références au « BAIIA ajusté » dans le présent document correspondent au résultat d'exploitation, auquel sont ajoutés (duquel sont déduits) les amortissements, la mise en œuvre de la solution d'ERP, les charges de dépréciation et la partie réalisée de la variation de la juste valeur des couvertures du prix de l'électricité. Les références au « BAIIA ajusté proportionnel » dans le présent document correspondent au BAIIA ajusté, plus la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex.

Innergex estime que la présentation de ces mesures permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les investisseurs utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la performance d'exploitation et les activités génératrices de trésorerie, et pour établir des prévisions et des évaluations financières. Les investisseurs utilisent les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels et le BAIIA ajusté proportionnel pour évaluer l'apport des coentreprises et des entreprises associées à la performance d'exploitation et aux activités génératrices de trésorerie de la Société, ainsi que leur apport aux fins des prévisions et des évaluations financières. Les lecteurs sont avisés que les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels ne doivent pas être considérés comme un substitut aux produits et crédits d'impôt sur la production, déterminés conformément aux IFRS. Les lecteurs sont également avisés que le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté proportionnel ne doivent pas être interprétés comme un substitut au résultat d'exploitation établi conformément aux IFRS. Pour plus d'information, se reporter à la section 3 « Performance financière et résultats d'exploitation ».

Le tableau ci-dessous contient un rapprochement des mesures non conformes aux IFRS avec les mesures conformes aux IFRS qui s'y rapprochent le plus :

	Période de trois mois close le 31 décembre 2023			Période de trois mois close le 31 décembre 2022		
	Consolidation	Quote-part des coentreprises	Proportionnel	Consolidation	Quote-part des coentreprises	Proportionnel
Produits et crédits d'impôt sur la production	261 526	14 699	276 225	220 212	11 364	231 576
Résultat d'exploitation	(36 494)	6 681	(29 813)	(6 504)	3 870	(2 634)
Amortissements	87 927	4 345	92 272	93 756	4 153	97 909
Mise en œuvre de la solution d'ERP	3 558	—	3 558	1 815	—	1 815
Dépréciation d'actifs non courants	118 857	—	118 857	47 868	—	47 868
(Profit réalisé) perte réalisée sur les couvertures du prix de l'électricité	1 573	—	1 573	(1 559)	—	(1 559)
BAIIA ajusté	175 421	11 026	186 447	135 376	8 023	143 399

	Exercice clos le 31 décembre 2023			Exercice clos le 31 décembre 2022		
	Consolidation	Quote-part des coentreprises	Proportionnel	Consolidation	Quote-part des coentreprises	Proportionnel
Produits et crédits d'impôt sur la production	1 041 574	61 081	1 102 655	935 223	60 535	995 758
Résultat d'exploitation	219 575	30 962	250 537	263 366	29 919	293 285
Amortissements	361 292	16 556	377 848	336 053	16 799	352 852
Mise en œuvre de la solution d'ERP	12 651	—	12 651	2 357	—	2 357
Dépréciation d'actifs non courants	118 857	—	118 857	47 868	—	47 868
(Profit réalisé) perte réalisée sur les couvertures du prix de l'électricité	(24 632)	—	(24 632)	(37 479)	—	(37 479)
BAIIA ajusté	687 743	47 518	735 261	612 165	46 718	658 883

Perte nette ajustée

Les références à la « perte nette ajustée » visent le bénéfice net (la perte nette) de la Société, auquel les éléments suivants sont ajoutés (duquel ils sont soustraits) : partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers, perte réalisée sur la résiliation des swaps de taux d'intérêt, profit réalisé sur les contrats de change à terme, pertes de valeur, événements spécifiques inhabituels ou non récurrents, charge d'impôt nette liée (recouvrement d'impôt net lié) à ces éléments, et quote-part de la perte (du bénéfice) des coentreprises et des entreprises associées liée aux éléments ci-dessus, déduction faite de l'impôt sur le résultat qui s'y rapporte.

La perte nette ajustée est une mesure qui a pour but d'éliminer l'incidence sur le bénéfice de certains instruments financiers dérivés et événements non récurrents, qui ne sont pas représentatifs de la performance d'exploitation de la Société. Innergex fait appel aux instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à différents risques. La comptabilisation des dérivés exige que tous les dérivés soient évalués à la valeur de marché. Lorsque la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées directement dans le bénéfice net (la perte nette). Ces variations latentes n'ont pas d'incidence immédiate sur la trésorerie, peuvent se résorber ou non au moment où les règlements se produisent et ne reflètent pas le modèle d'affaires de la Société à l'égard des dérivés, lesquels sont détenus pour leurs flux de trésorerie à long terme, pour la durée de vie d'un projet. En outre, la Société a recours à des contrats de change à terme pour couvrir sa participation nette dans ses filiales en France. La direction estime donc que les profits réalisés (les pertes réalisées) sur ces contrats ne sont pas représentatifs des activités d'Innergex.

Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les investisseurs utilisent la (perte nette ajustée) le bénéfice net ajusté pour évaluer et comparer la rentabilité d'Innergex avant l'incidence de la partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et d'autres éléments qui sortent du cadre normal des activités génératrices de trésorerie de la Société. Les lecteurs sont avisés que la perte nette ajustée ne doit pas être considérée comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS. Se reporter à la section 3 « Perte nette ajustée » du rapport de gestion pour obtenir le rapprochement de la perte nette ajustée.

Le tableau ci-dessous contient un rapprochement de la perte nette ajustée avec la mesure conforme aux IFRS qui s'y rapproche le plus :

	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
Perte nette	(121 964)	(52 575)	(105 814)	(91 115)
<i>Ajouter (déduire) :</i>				
Quote-part de la partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers des coentreprises et des entreprises associées, déduction faite de l'impôt qui s'y rapporte	(1 186)	(76)	(1 917)	(1 381)
Partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers	6 141	25 336	(9 649)	141 859
Dépréciation d'actifs non courants	118 857	47 868	118 857	47 868
Profit réalisé sur le règlement de contrats de change à terme (acquisition en France)	—	(43 458)	—	(43 458)
Perte réalisée (profit réalisé) sur la résiliation des swaps de taux d'intérêt	2 405	(59)	(1 307)	(71 735)
Mise en œuvre de la solution d'ERP	3 558	1 815	12 651	2 357
Profit réalisé sur les contrats de change à terme	(71)	—	(449)	(3 214)
(Recouvrement) charge d'impôt se rapportant aux éléments ci-dessus	(14 906)	(6 320)	(14 424)	(13 684)
Perte nette ajustée	(7 166)	(27 469)	(2 052)	(32 503)

Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution

Modifications des mesures non conformes aux IFRS à compter du 1er janvier 2023

Le 1er janvier 2023, la Société a révisé le calcul de ses flux de trésorerie disponible et de son ratio de distribution afin d'exclure les charges liées aux projets potentiels. Les chiffres comparatifs ont été ajustés pour les rendre conformes aux mesures révisées.

Le 26 octobre 2023, Innergex a cédé une participation ne donnant pas le contrôle de 30 % dans son portefeuille en France. Jusqu'à récemment, Innergex s'appuyait sur l'effet de levier et l'émission d'actions pour financer ses besoins en capital. La Société a modifié la présentation de ses flux de trésorerie disponibles et de son ratio de distribution afin d'inclure les profits réalisés sur les opérations stratégiques, ce qui permet à la Société de financer sa croissance sans avoir à accroître l'effet de levier ou à diluer la participation des actionnaires. La modification a été appliquée de façon rétrospective, sans incidence sur l'information comparative.

Les modifications ont pour objectif d'accroître la pertinence de la mesure, ce qui permettra aux investisseurs de comprendre comment les activités contribuent au financement de la croissance de la Société et de son dividende. La mesure révisée améliore également la comparaison avec les pratiques actuelles du secteur.

Description des mesures

Les références aux « flux de trésorerie disponibles » visent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les charges liées aux projets potentiels, les dépenses en immobilisations liées à l'entretien déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, la portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées, et les profits réalisés sur les opérations stratégiques, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de la Société de générer des liquidités à long terme, tels que les profits et les pertes sur la couverture de base de Phoebe, compte tenu de leur occurrence limitée, les profits et les pertes réalisés sur les contreparties éventuelles relatives à des acquisitions d'entreprises antérieures, les coûts de transaction liés aux acquisitions réalisées, les charges liées à la mise en œuvre

d'une solution d'ERP reposant sur le nuage, les pertes ou profits réalisés sur le refinancement de certains emprunts ou sur les instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur certains emprunts ou le taux de change sur les achats d'équipement, et les paiements d'impôt liés aux stratégies fiscales visant à améliorer la capacité de génération de trésorerie à long terme d'Innergex.

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure de la capacité de la Société à verser un dividende et de sa capacité à financer sa croissance à partir de ses activités génératrices de trésorerie, dans le cours normal des activités, et par l'entremise d'opérations stratégiques.

Innergex estime que cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la capacité de génération de liquidités de la Société, sa capacité à verser un dividende et sa capacité à financer sa croissance. Les flux de trésorerie disponibles sont utilisés par les investisseurs dans cette optique. Les lecteurs sont avisés que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être considérés comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déterminés conformément aux IFRS.

Les références au « ratio de distribution » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Innergex est d'avis qu'il s'agit d'une mesure de sa capacité à verser un dividende et de sa capacité à financer sa croissance. Le ratio de distribution est utilisé par les investisseurs dans cette optique.

Les références au « ratio de distribution normalisé » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles estimés selon l'hypothèse que les niveaux de production avaient égalé leur moyenne à long terme dans tous les territoires, à l'exception du Chili, et compte non tenu des profits réalisés sur les opérations stratégiques. Innergex est d'avis qu'il s'agit d'une mesure de sa capacité à verser un dividende et de sa capacité à financer sa croissance, et ce indépendamment des effets circonstanciels sur la production et des avantages immédiats des opérations stratégiques. Le ratio de distribution normalisé est utilisé par les investisseurs dans cette optique.

Calcul des flux de trésorerie disponibles et du ratio de distribution

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ¹	297 853	430 243
<i>Ajouter (déduire) les éléments suivants :</i>		
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	33 401	14 518
Charges liées aux projets potentiels	27 162	24 740
Dépenses en immobilisations liées à l'entretien, déduction faite des produits de cession	(25 316)	(11 051)
Remboursements prévus de capital sur la dette	(186 458)	(156 862)
Flux de trésorerie disponibles attribués aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(38 377)	(29 271)
Dividendes déclarés sur actions privilégiées	(5 632)	(5 632)
Refinancement du portefeuille au Chili - incidence de la couverture ⁴	4 578	2 578
<i>Ajouter (déduire) les éléments spécifiques suivants³ :</i>		
Perte réalisée sur les contreparties conditionnelles	—	—
(Profit réalisé) perte réalisée sur la résiliation des swaps de taux d'intérêt ⁴	2 405	(71 735)
(Profit réalisé) perte réalisée sur la résiliation de contrats de change à terme ⁵	—	(43 458)
Capital et intérêts payés relativement à la période précédant l'acquisition	1 312	—
Coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration	15 948	17 918
Profit réalisé sur la couverture de base de Phoebe	—	—
Profit sur la cession de participations ne donnant pas le contrôle ⁶	88 054	—
Flux de trésorerie disponibles	214 930	171 988
Dividendes déclarés sur actions ordinaires	147 058	146 957
Ratio de distribution	68 %	85 %
Ratio de distribution normalisé	69% - 75 %	

1. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprennent le paiement ponctuel de BC Hydro au titre de la réduction reçu au cours du premier trimestre de 2022.
2. La portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle est déduite, qu'une distribution réelle soit faite ou non aux participations ne donnant pas le contrôle, afin de tenir compte du fait que ces distributions peuvent ne pas avoir lieu dans la période au cours de laquelle elles sont générées.
3. Certains éléments sont exclus des calculs des flux de trésorerie disponibles et du ratio de distribution, car ils sont jugés non représentatifs de la capacité de la Société à générer des liquidités à long terme, et comprennent des éléments tels que les profits et les pertes sur la couverture de base de Phoebe, compte tenu de leur occurrence limitée (échéance atteinte le 31 décembre 2021), les profits et les pertes réalisés sur les contreparties éventuelles relatives à des acquisitions d'entreprises antérieures, les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées, à l'intégration et à la mise en œuvre de la solution d'ERP, les pertes ou profits réalisés sur le refinancement de certains emprunts ou sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur certains emprunts ou le taux de change sur les achats d'équipement, et les paiements d'impôt liés aux stratégies fiscales visant à améliorer la capacité de génération de trésorerie à long terme d'Innergex. Les profits réalisés sur les opérations stratégiques, qui permettent à la Société de financer sa croissance sans avoir à accroître l'effet de levier ou à diluer la participation des actionnaires, sont également ajoutés aux flux de trésorerie disponibles et au ratio de distribution.
4. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les flux de trésorerie disponibles excluent le profit réalisé de 71,7 M\$ sur le règlement des couvertures de taux d'intérêt conclues pour gérer l'exposition de la Société au risque d'augmentation des taux d'intérêt pendant les négociations portant sur le refinancement de la dette sans recours reprise dans le cadre de l'acquisition d'Aela et des projets chiliens existants d'Innergex. Le profit est plutôt amorti dans les flux de trésorerie disponibles au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif sur la période couverte par les instruments de couverture résiliés.
5. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les flux de trésorerie disponibles excluent le profit réalisé de 43,5 M\$ sur le règlement des contrats de change à terme parallèlement à la clôture de l'acquisition en France.
6. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les flux de trésorerie disponibles comprennent un profit réalisé sur la cession d'une participation ne donnant pas le contrôle de 30 % dans le portefeuille d'exploitation et de développement d'Innergex en France. Ce montant représente un profit sur les fonds investis dans l'exploitation et le développement, y compris les charges liées aux projets potentiels historiques, déduction faite de l'impôt exigible à payer à la suite de la transaction. Ce montant n'est donc pas comparable au profit comptabilisé dans les capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes ainsi que le rapport de gestion du quatrième trimestre et de l'exercice 2023 d'Innergex sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com et à la section « Investisseurs » du site Web de la Société à l'adresse www.innergex.com.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET WEBDIFFUSION

La Société tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion le jeudi 22 février 2024, à 9 h HNE. Les investisseurs et les analystes financiers sont invités à participer à la conférence en composant le 1 888 390-0605 ou le 416 764-8609 ou en accédant à la webdiffusion à l'adresse bit.ly/48ObmOw ou sur le site Web de la Société à l'adresse www.innergex.com. Les membres des médias et du public peuvent assister à la conférence téléphonique en mode écoute seulement. Un enregistrement de la conférence sera disponible après la conférence sur le site Internet de la Société.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex croit en un monde dans lequel de l'énergie renouvelable abondante favorise des communautés plus saines et encourage le partage de la prospérité depuis maintenant plus de 30 ans, ce qui lui a valu d'être reconnue comme la meilleure entreprise responsable au Canada en 2023 par Corporate Knights. À titre de producteur indépendant d'énergie renouvelable qui développe, acquiert, détient et exploite des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens, des parcs solaires et des installations de stockage d'énergie, Innergex est convaincue que la production d'énergie à partir de sources renouvelables ouvrira la voie à un monde meilleur. Innergex exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en France et au Chili et gère un important portefeuille de 87 actifs de haute qualité en exploitation d'une puissance installée nette de 3 600 MW (puissance installée brute de 4 234 MW) et d'une capacité de stockage d'énergie de 409 MWh, dont 41 centrales hydroélectriques, 35 parcs éoliens, 9 parcs solaires et 2 installations de stockage d'énergie par batteries. Elle détient également une participation dans 10 projets en développement d'une puissance installée nette totale de 728 MW (puissance installée brute de 826 MW) et d'une capacité de stockage d'énergie de 295 MWh, dont 4 installations sont présentement en construction, et des projets potentiels qui en sont à différents stades de développement d'une puissance installée brute totale de 10 071 MW. Son approche de création de valeur pour les actionnaires est de générer des flux de trésorerie constants et de présenter un attrayant rendement sur le capital investi ajusté en fonction du risque. Pour en savoir plus, visitez innergex.com ou rejoignez-nous sur [LinkedIn](#).

Mise en garde concernant l'information prospective

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent communiqué de presse contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »), notamment des énoncés relatifs aux cibles de croissance de la Société, à la production d'énergie, à ses projets potentiels, à la réussite du développement, de la construction et du financement (y compris le financement par des investisseurs participant au partage fiscal) des projets en cours de construction et des projets potentiels à un stade avancé, aux sources et conséquences du financement, aux acquisitions de projets, à la réalisation du financement d'un projet au moyen d'un emprunt sans recours (notamment l'échéancier et la somme qui s'y rapportent), aux avantages stratégiques, opérationnels et financiers et à la croissance devant découler de ces acquisitions, à sa stratégie commerciale, à ses perspectives de développement et de croissance futurs (notamment les occasions de croissance prévues dans le cadre de l'Alliance stratégique avec Hydro-Québec), à son intégration d'entreprises, à sa gouvernance, à ses perspectives commerciales, à ses objectifs, à ses plans et à ses priorités stratégiques, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « environ », « approximativement », « peut », « fera », « pourrait », « croit », « prévoit », « a l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime », « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Cette information prospective exprime les prévisions et attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué de presse.

L'information prospective comprend l'information prospective financière ou les perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, notamment les renseignements concernant la production prévue, les produits et les crédits d'impôt sur la production estimés prévus, les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels prévus, le BAIIA ajusté prévu et le BAIIA ajusté proportionnel prévu de la Société, les flux de trésorerie disponibles prévus, les flux de trésorerie disponibles par action prévus et l'intention de payer un dividende trimestriel, l'estimation de la taille, des coûts et du calendrier des projets, y compris l'obtention des permis, le début des travaux de construction, les travaux réalisés et le début de la mise en service commerciale des projets en développement ou des projets potentiels, l'intention de la Société de soumettre des projets aux termes d'appels d'offres, l'admissibilité des projets américains aux CIP ou aux CII, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Ces renseignements visent à informer les lecteurs de l'impact financier potentiel des résultats escomptés, de l'éventuelle mise en service des projets en développement, de l'incidence financière potentielle des acquisitions réalisées et futures ainsi que de la capacité de la Société à verser un dividende et à financer sa croissance. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

L'information prospective est fondée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société, à propos notamment, sans s'y limiter, des régimes hydrologiques, éoliens et solaires, de la performance de ses installations en exploitation, des acquisitions et des projets mis en service, de la disponibilité de ressources en capital et de l'exécution par les tiers de leurs obligations contractuelles en temps opportun, de la conjoncture économique favorable et des conditions favorables du marché des capitaux, des prix moyens au comptant du marché conformes aux courbes de prix externes et aux prévisions internes, de l'absence de fluctuations importantes du taux de change présumé entre le dollar américain et le dollar canadien et entre l'euro et le dollar canadien, de l'absence de variations importantes des taux d'intérêt, de la réussite de la Société à développer et à construire de nouvelles installations, absence d'intervention politique et réglementaire défavorable, du renouvellement réussi des CAÉ, des ressources humaines suffisantes pour fournir les services et exécuter le plan d'investissement, de l'absence d'événements importants survenant hors du cours normal des activités, comme une catastrophe naturelle, une pandémie ou un autre désastre, de l'entretien continu de l'infrastructure des technologies de l'information et de l'absence de violations importantes liées à la cybersécurité.

Pour de plus amples renseignements sur les risques et les incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement réels de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, présentés ou sous-entendus dans l'information prospective, ou sur les principales hypothèses dont découlent ces informations, veuillez vous reporter à la rubrique « Information prospective » du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

- 30 -

Pour plus de renseignements

Investisseurs

Naji Baydoun

Directeur – Relations avec les investisseurs

450 928-2550, poste 1263

relationsinvestisseurs@innergex.com

Médias

Karine Vachon

Directrice principale – Communications et ESG

450 928-2550, poste 1222

kvachon@innergex.com

Innergex énergie renouvelable inc.

www.innergex.com